Un drame d'amour

UNE ANCIENNE CABARETIERE DE ROUBAIX EN EST LA VICTIME

Paris, 26 janvier. — En 1919, Joseph Pagès, 36 ans, journalier, fit la connaissance des époux Polycarpe, qui tenaient un débit à Roubaix.

Ces derniers vendirent leur fonds la même année et vinrent s'établir à Paris, rue des Rasselins, 45.

Vers la fin d'octobre 1920, le débitant venant de mourir, Pagès devint l'amant de la débitante et s'installa dans le débit. A la suite de nombreuses discussions, Mme Marie Polycarpe congédia avant-hier son amant.

Ce dernier revint hier au débit et sur le refus de la débitante de reprendre les relations, l'amant évincé tira cinq coups de revolver sur Mme Polycarpe, l'atteignant à la tête et à la poitrine. Son forfait accompli, le meurtrier alla se constituer prisonnier entre les mains de M. Lerodre, commissaire de police du quartier de Charonne.

Une balle sans résultat

ELLE A ETE TIREE SUR LE PRESIDENT DE LA LEGATION ARMENIENNE PAR UN DE SES COMPATRIOTES.

Paris, 26. — M. Avedis Aahriel, président de la délégation arménienne à la Conférence de la paix, a été ce matin, à 10 h. 30, l'objet d'un attentat de la part d'un de ses compatriotes, Alexandre Zacharian, âgé de 21 ans.

L'agresseur, qui avait été reçu dans le cabinet de travail du président de la délégation, 27, avenue Marceau, a tiré sur M. Aahriel, un coup de revolver sans atteindre.

L'agresseur a été arrêté.

IL VOULAIT VENGER LE PEUPLE ARMENIEN

Paris, 26 janvier. — Une perquisition a été opérée dans après-midi au domicile de l'agresseur du président de la délégation Arménienne, dans l'impasse Bonce. Une volumineuse correspondance secrète en Arménien et divers papiers ont été saisis.

L'Arménien Ter Zakarian, âgé de 21 ans, a été conduit à 7 heures par deux inspecteurs de la Sûreté, devant M. Warrain. Grand, le teint mat, convenablement vêtu, Ter Zakarian a fait une très courte déclaration au magistrat.

« Je suis né à Erivan (Arménie) et j'ai 21 ans. Je suis arrivé à Paris en décembre 1919 et, le 24 janvier dernier, j'ai demandé à la légation de mon pays à Paris un passeport pour me rendre en Allemagne. Tétais dans la misère à Paris, et quoique étudiant, je m'embauchai comme ouvrier cordonnier, 3, Impasse Bonce. Le peuple Arménien meurt de faim depuis sept ans et j'ai voulu le venger en tirant sur le représentant du gouvernement Arménien à Paris, M. Avetis Aharonian, qui est président du Parlement Arménien ».

Il a demandé qu'on lui désignât un avocat d'office.

Dans la perquisition opérée impasse Bonce, on a trouvé des lettres écrites en Russe et en Arménien, qui vont être traduites.

Ter Zakarian a été écroué à la prison de la Santé.

M. Venizelos à Paris

Paris, 26 janvier. — M. Venizélos est arrivé ce matin à Paris. Il a été reçu à la gare de Lyon par M. Alfios Romanos et quelques amis fidèles.

La terrible accusation d'une grand'mère

ELLE ACCUSE SA FILLE D'AVOIR SUPPRIMÉ SON ENFANT POUR EN HERITER

Aix-en-Provence, 26 janvier. — Aujourd'hui, ont commencé devant la Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône, les débats de l'affaire Gourdon. L'acte d'accusation expose les faits suivants :

Le 9 février 1919, on découvrait dans le petit port de l'Estaque, près Marseille, le cadavre d'un enfant de deux ans, le petit Marcel Godin, sur la berge. Des passants s'empressaient autour de la mère de l'enfant qui semblait se débattre dans une crise nerveuse. Revenue à elle, la mère expliqua que prise d'un étourdissement, elle avait laissé tomber l'enfant à l'eau. L'enquête avait paru corroborer ses dires, la commission de police conclut à un accident et laissa la mère en liberté. Mais, quelque temps après, l'instruction fut reprise sur la plainte de la femme Galimberte, grand-mère du petit Godin, qui accusait nettement sa fille, la femme Gourdon, d'avoir ensemble et de concert avec son mari, perpétré l'assassinat de l'enfant pour s'emparer de la fortune que son père, le sieur Godin, lui avait laissée après son décès.

Mme Galimberte produisit à l'appui de sa terrible accusation, diverses lettres et télégrammes que lui auraient adressés les époux Gourdon, pour la décider à supprimer le bébé afin que l'héritage leur revienne.

Pour décider la grand'mère à accéder à leur projet criminel, les époux Gourdon lui auraient promis l'achat à son profit, d'un dépôt de vin dans le midi. Cette offre ayant été repoussée, les époux Gourdon se rendirent à Paris, où résidait la grand'mère et par voie de justice, obtinrent que l'enfant leur fut rendu.

C'est alors qu'ils vinrent à Marseille où ils auraient, selon l'accusation, accompli eux-mêmes le sinistre dessein.

Interrogés par le représentant les accusés nient toute intention criminelle et affirment que la mort de la petite victime est due à une cause purement accidentelle. Ils se défendent également d'être les auteurs des lettres et télégrammes adressés à la grand'mère, Mme Galimberte pour l'inciter à supprimer l'enfant.

Vers la réglementation internationale du travail

ARMATEURS ET MARINS SONT D'ACCORD

Londres, 26 janvier. — Au cours de sa dernière séance du matin, la Conférence maritime internationale a procédé à la discussion d'ensemble de la question des heures de travail pour le service général.

Les armateurs et marins se sont montrés prêts à discuter la réduction des heures de travail. La Conférence a décidé de confier l'étude des considérations techniques d'application pour chaque catégorie de travailleurs, à deux commissions spéciales composées de quatre membres et des secrétaires de « L'International Shipping Fédération » et de la « Fédération Internationale des Marins ».

Les Commissions discuteront la possibilité de la réduction des heures de travail, d'abord pour le personnel des ponts et machines, et ensuite pour le personnel du service général. Elles feront un rapport à la prochaine conférence qui se tiendra probablement à Londres.

Les deux parties auront le droit de poser des questions et de présenter des propositions qui seront étudiées par les commissions.

Les délégués ont remercié Albert Thomas pour la manière dont il a dirigé les débats.

Albert Thomas a félicité les délégués de leur accord au cours de la conférence. Il a insisté sur le succès de telles réunions pour aboutir à la réglementation internationale du travail.

Pour l'amélioration des Transports

UNE IMPORTANTE REUNION INTERDEPARTEMENTALE A EU LIEU HIER A LILLE

L'Office interdépartemental des Transports a tenu hier, à la Bourse de Lille, une importante réunion sous la présidence de M. Alfred Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille.

La Somme, l'Aisne, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, l'Oise étaient représentés dans cette assemblée.

Ont été nommés : vice-présidents : MM. Carmichaël, président de la Chambre de Commerce d'Amiens ; Wattine, président de la Chambre de Commerce de Roubaix ; secrétaire, M. François Bernard, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.

M. Vatin, rapporteur, a donné ensuite lecture du compte-rendu des travaux accomplis par l'Office des Transports jusqu'à ce jour.

Travaux qui tendent au développement des facilités de transports entre centres commerciaux et industriels, tels que Lille, Le Havre, Valenciennes, Nancy, etc.

L'Office des Transports s'est intéressé à la régularisation des horaires et à l'amélioration des correspondances.

Etudiant la question des transports fluviaux, la création de bourses d'affrètement a fait l'objet d'une étude spéciale.

M. Chartreux, président de la Chambre de Commerce de Béthune, a lu un rapport très documenté sur cette question.

Des bourses d'affrètement seront ouvertes et fonctionneront à partir du 15 février à Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai, Chauny.

La discussion, après cette étude des transports fluviaux, reprend sur la question des transports par voies ferrées.

On envisage les difficultés actuelles de correspondance avec la Belgique et l'amélioration possible des relations avec nos voisins.

Les relations entre Calais, Boulogne et Paris, entre Saint-Omer et Arras sont également étudiées.

L'Assemblée envisage la nécessité d'un express Valenciennes-Cambrai via Péronne, et le rétablissement du train Lille-Paris, qui partait à 16 heures de Lille et arrivait à 20 heures.

La question de l'abaissement des tarifs et celle de la surveillance des gares où les vols semblent se multiplier retiennent un moment l'attention de l'Assemblée.

M. Descamps fait connaître ensuite qu'il a été nommé membre d'une commission en vue de la revision de la convention de Berne, qui régit les transports internationaux.

Cette convention, en effet, ne régit que les transports de marchandises. Il devient nécessaire de s'intéresser au transport des voyageurs.

En fin de réunion, il est décidé que les chambres de commerce seront invitées à faire connaître les horaires qui leur sembleront les plus en rapport avec le trafic de leur localité en vue d'établir un horaire rationnel dont l'application facilitera dans une large mesure le développement des affaires et de la prospérité commerciale de la région.

Carpentier sera peut-être champion du monde... sans combattre

Un collaborateur de l' « Auto » a interviewé hier soir, à Boulogne, François Descamps, qui arrivait d'Angleterre. Il a pu obtenir du manager de Carpentier quelques éclaircissements au sujet des rumeurs qui circulent depuis quelques jours dans la presse, concernant le match Carpentier-Dampsey. Il ressort des déclarations de François Descamps que Carpentier a bien rempli les conditions du contrat, mais on ignore s'il en a été de même pour Dampsey. Dans le cas de la négative, et si Dampsey se refusait toujours à venir en Angleterre pour la bourse de 100.000 livres déposée par Cochran, Descamps réclamerait pour Carpentier des pouvoirs sportifs internationaux, le titre de champion du monde toutes catégories, qui ne peut rester entre les mains d'un champion se refusant à le défendre.

Les douanes turques ont été saisies par les Alliés

New-York, 26 janvier. — Le correspondant de l' « Associated Press » à Constantinople annonce que les Alliés ont saisi les douanes turques.

Une amazone irlandaise

A Cork, une jeune fille de seize ans vient de comparaître devant la cour martiale pour avoir été trouvée en possession d'une mitrailleuse Hotchkiss, de cartouches et d'un pistolet. Au moment de son arrestation, cette jeune fille portait un bouclier.

Le plus rapide paquebot du monde

IL A AVANCÉ DE TROIS METRES ET S'EST ARRETE

Glasgow, 25 janvier. — Un procédait aujourd'hui dans les chantiers d'une Compagnie de constructions maritimes, au lancement du paquebot « Conte ROSSO » construit pour le compte d'une Compagnie Italienne. Les spectateurs étaient fort nombreux, on remarquait parmi eux le sénateur Marconi ; le vaisseau a avancé de trois mètres et s'est arrêté. Pendant deux heures on a fait de vains efforts pour le faire avancer, il a fallu renvoyer la fin du lancement à un autre jour.

Le Président de la Compagnie de constructions maritimes, lord Inveniarn, a exprimé la confiance que le « Conte ROSSO » ne tardera pas à être à flot. Il a ajouté que le paquebot dépassait au point de vue vitesse et tonnage, tous les vaisseaux construits depuis la guerre par les grandes Compagnies de navigation transocéanique.

On parle des belles-mères mais... les gendres ?

EN VOICI UN QUI ENLEVA 10.000 FRANCS A LA SIENNE, A NŒUX-LES-MINES

Mme veuve Delande, née Thellier Léonie, était venue à Nœux, habiter avec sa fille et son gendre, Obert Eugène, 33 ans, qui avait obtenu une place de géomètre aux mines.

Obert partit un matin pour prendre possession de son poste. Il ne revint pas à midi. Inquiète, son épouse se mit à le rechercher et apprit que son mari ne s'était pas rendu au bureau et qu'à Béthune, on l'avait rencontré allant, paraît-il, prendre le train.

Mais avant de partir, le gendre avait soulagé le coffret de sa belle-mère d'une somme de 10.000 francs.

Une plainte a été déposée et des recherches sont faites pour découvrir Obert.

ROUBAIX

Bureaux : 19, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

PORTEFEUILLE VOLÉ

Mardi après-midi, entre 2 et 3 heures, un inconnu s'est emparé d'un portefeuille laissé par mégarde sur son comptoir par Mme Lepers, épicière, 50, rue des Sept-Ponts, ce qui lui cause un préjudice de 150 francs environ.

LES VENTES DE LAINES

Mardi et mercredi, ont eu lieu, dans la salle des ventes de la Bourse du Commerce, une vente publique de laines, peignes et laines diverses, par le ministère de M. Pierre Parent, courtier assermenté.

La première journée, l'animation fut moyenne et les prix offerts un peu inférieurs à ceux pratiqués lors de la vente de décembre. Les mérinos et les halfbreds qui étaient les plus demandés. Quelques acquéreurs étrangers étaient présents.

La matinée de la seconde journée fut assez animée ; les bloussettes assez bien demandées, les blousses moins, les laines brutes aux mêmes prix qu'en décembre.

L'après-midi, les acheteurs s'intéressèrent davantage et plus de la moitié du calalogue fut vendu.

ELECTIONS DU CANTON DE LA BASSEE

Les électeurs du canton de La Bassée, réfugiés à Roubaix, sont informés que les opérations électorales qui ont eu lieu le 23 janvier 1921 pour la nomination d'un conseiller d'arrondissement n'ont pas donné de résultat et qu'il sera procédé à un second tour de scrutin dimanche prochain, 30 courant. A cet effet, une urne sera disposée ce jour-là à la Mairie, salle Pierre-de-Roubaix, et les intéressés pourront y déposer leur bulletin de vote de 9 heures du matin à 18 heures.

Ils peuvent dès maintenant réclamer au bureau des Elections, des enveloppes dans lesquelles ils mettront leur bulletin, conformément à la loi du 18 octobre 1919.

A LA GRANDE HARMONIE

Vendredi, 28 janvier, à 20 heures très précises répétition générale du programme du concert offert aux membres honoraires le 15 février.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Le paiement de l'échéance de février des retraites ouvrières sera fait aux jours et heures désignés ci-après :

Union Mutualiste de Roubaix : le mardi 1er février, de 9 heures à midi. — Caisse départementale de Lille : le mardi 1er février, de 2 heures et demie à 5 heures et demie du soir. — Caisse Nationale : Perceptions rue Mimerel, 19, et rue du Moulin, 180 : le vendredi 4 février, de 9 à 11 heures, pour les lettres A. B. C. ; le samedi 5, D ; le lundi 7, E à M ; le mercredi 9, N à Z.

Les retraités sont invités à retirer leur certificat de vie à la Mairie, aux jours et heures indiqués ci-dessus pour éviter l'encombrement.

PREPARATION MILITAIRE de la JEUNESSE

Certificat de préparation au service militaire.

— Les épreuves pour l'obtention du certificat de préparation au service militaire, qui devaient avoir lieu les 29 et 30 janvier 1921, au Stand du Tir National de Roubaix, pour Roubaix, Tourcoing, Lannoy, Quesnoy-sur-Deûle, auront lieu aux mêmes dates, au Stand du Tir National de Tourcoing. Rassemblement le samedi 29 janvier 1921, à 7 heures.

AU COMITÉ D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de beurre à 18 fr. le kilo ; confitures : 1 fr. 40 et 2 fr. 50 le pot ; chocolat, 1 fr. 80 les 250 gr. ; chester, 7 fr. 80 le gât. ; margarine, 7 fr. 50 le kilo ; harengs-saurs, 0 fr. 30 la pièce ; cuirs : semelles pour femmes et enfants, 2 fr. 50 et 2 fr. la paire ; talons pour hommes, 1 fr. la paire ; talons pour femmes et enfants, 0 fr. 75 la paire ; demi-semelles Palla, 0 fr. 75 la paire.

Vin rouge (1 fr. 70 le litre). — Vente libre : jeudi 27, de 8 à 11 h., 15° jaunes et vertes ; de 2 à 4 heures, 11° jaunes et vertes.

Pommes de terre de Merville, 1er choix, 1 fr. les 3 kilos ; vente libre (entrée au milieu des Halles).

LE CHARBON A DOMICILE

Aujourd'hui jeudi, livraison aux 1er et 2e secteurs.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Henri Roquette, rue Charlemagne, 59. — Lucien Delécluse, rue Corneille, 14. — Arthur Robelle, rue Beauvaert, 16. — Louis Schoon rue du Tilleul, 37.

Décès. — Juliette Boter, 81 ans, rue d'Alsace, 17. — Elie Delestaut, 64 ans, rue d'Oran. — Alphonse Ecaux, 17 ans, rue de Rocroi, 57. — Elise Dugoulet, veuve Defongnau, 74 ans, rue Stalingrad, 57. — J.-B. Leroy, 58 ans, place Chaptal. — François Prouvost, 29 ans, rue Watt, 45. — Romanie Picard, 3 mois, rue Heilmann, 43. — Henri Aerts, 6 mois, rue de la Guinguette, 61. — Georges Robinot, 1 an, de Croix.

TOURCOING

VOL A LA TIRE

Le sieur Louis Leman, 18 ans, demeurant à Mouscron, s'est fait arrêter au marché au moment où il tentait de voler son portefeuille à Mme Warhem, rue des Archers, 6 bis.

Il a été déféré au Parquet.

CHUTE GRAVE

Se rendant à son travail en tramway, M. Tranquée-Trython, 19 ans, domicilié à Reckem, rue de Mouscron, au moment de descendre du car M, au Pont de Neuville, fit un faux pas et tomba.

M. le docteur Dhalluin, appelé à donner ses soins au blessé, a constaté une double fracture du péroné et du tibia et une forte contusion. Il l'a fait admettre à l'hôpital.

MORT SUBITE

M. Eugène Dujardin, 50 ans, libraire, rue Winoc-Chooquet, 91, est mort subitement d'une rupture d'anévrisme.

UNE DEUXIEME FETE DES MUTILES

Beaucoup de personnes n'ayant pu assister à la séance de lundi, une seconde soirée est organisée pour le mardi 1er février. Les prix d'entrée sont fixés à 3, 5, 8 et 10 francs.

UNION DES SOCIÉTÉS de SECOURS MUTUELS DE TOURCOING

Les membres de l'Union des sociétés de secours mutuels sont convoqués pour vendredi 28 courant, à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville, salle de « La Prévoyance ».

ETAT-CIVIL

Naissances. — Céline Vandermarlier, rue du Pont de Neuville, 84. — Paule Lefebvre, rue Malbrouge, 5. — Marie-Louise Delannoy, rue du Maréchal-Bruno, 27. — Hélène Lous, rue de l'Eglise. — Marcel Delesalle, route de Carvin, 2. — Marie Deim, rue Larochefoucauld, 35.

Décès. — Eugène Dujardin, 50 ans, libraire, rue Winoc-Chooquel, 91.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

REVOLVER EN POCHE. — En arrivant tout tranquillement à la frontière, Julien Moons, plombier, demeurant à Forest-lez-Bruxelles, fut tout étonné de se voir dresser procès-verbal par la police de Wattrelos, parce qu'il avait en poche un revolver, arme prohibée.

ET LA PLAQUE. — Pour défaut de plaque de contrôle à son vélo, Eugène Evely, de Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal dressé par M. Colsenet, commissaire de police.

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Charles Lucas, 20 ans, rattacheur, demeurant à Roubaix, rue Pellart, 49, a été arrêté à Leers, Petite-Frontière, avec 3 kilos 500 d'allumettes de contrebande. Conduit hier à Lille, il a été écroué à la maison d'arrêt.

CARTES DE PAIN A PRIX REDUIT. — La remise des cartes de pain valables pour cinq semaines, du 31 janvier au 6 mars 1921, aura lieu, à la mairie, bureau du ravitaillement, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, dans l'ordre alphabétique ci-après : lettres A à Dh, le vendredi 28 janvier; Di à F, le samedi 29; G à S, le lundi 31; T à Z, le mardi 1er février. Se munir de la carte de ravitaillement de denrées et autres pièces justificatives, donnant droit à la délivrance des bons de pain à prix réduit.

ALLOCATIONS TEMPORAIRES AUX INDIGENTS ET AUX REFUGIES. — Le paiement des secours en argent aux retardataires pour la période du 20 au 31 décembre 1920 aura lieu au Bureau de bienfaisance, le samedi 29 janvier, de 11 heures à midi.

BULLETINS DE SALAIRES. — Tous les possesseurs de bulletins de salaires devront se présenter munis de leur bulletin, au Bureau de bienfaisance, le lundi 31 janvier.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. — On demande des terrassiers et cimentiers, s'adresser à la Mairie, bureau de placement.

ETAT-CIVIL du 26 janvier. — **Naissances.** — Henriette Liagre, rue Neuve, 34 bis. — Jacques Boulanger, rue Faidherbe, 9. — Andréa Dhalluin, rue de l'Espierre, 47.

Décès. — Amélie Samain, veuve Notte, 89 ans, rue de la Bûllerie, 40. — Antoine Belin, 77 ans, rue d'Audenarde, 131.

CROIX

COURS D'ADULTES

Les cours d'adultes seront récouverts à partir du mardi 1er février 1921 aux écoles de garçons du Centre et de la rue Kléber. Elles auront lieu mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 19 heures 30 à 21 heures.

ALLOCATIONS AUX FAMILLES NOMBREUSES

Seules les familles comptant au moins huit enfants vivant au foyer maternel peuvent se présenter au Secrétariat de la Mairie pour y retirer une formule de demande d'allocation accordées sur le produit à la journée nationale des mères de familles nombreuses.

Les formules devront être retirées au plus tôt et remises remplies par les intéressées eux-mêmes avant le 31 janvier 1921 soir.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons pour le secteur Kléber, quatrième jeudi du mois, aura lieu le 27 courant, à 15 heures, à l'école maternelle, rue Kléber. Se munir du livret de famille.

LILLE

Lille se prépare à recevoir le Président de la République

ON ORGANISE UNE EXPOSITION DES GRANDES ŒUVRES SOCIALES, QUI SERA INAUGURÉE LES 15 ET 16 MAI.

Une très importante réunion s'est tenue hier à la préfecture du Nord, sous la présidence de M. Vancauwenberghe, président du Conseil général, en prévision de la visite de M. Millerand, à Lille.

Une trentaine de personnalités de la ville et du département y assistaient.

L'assemblée a envisagé les mesures à prendre en vue de la création d'une exposition des grandes œuvres sociales, qui aura lieu à Lille, en mai prochain.

Trois emplacements ont été envisagés pour cette exposition : la Bourse du Commerce, le Palais-Rameau et l'Université; mais rien encore n'a été décidé.

Une commission d'organisation, d'ailleurs, a été nommée à cet effet.

Cette commission a immédiatement procédé à la désignation de son bureau.

Ont été nommés : MM. Vancauwenberghe, président; Glorieux, vice-président; Labbé, secrétaire ; Wachmar, secrétaire adjoint ; Lefebvre-Ducrocq, trésorier.

Il a été décidé ensuite, pour la simplification du travail, que la commission se diviserait en onze sections, correspondant approximativement aux grandes œuvres sociales représentées.

Ces onze sections sont les suivantes :

1. Section des grandes familles du Nord, président rapporteur, M. Wattine; 2. section des œuvres de la première enfance, président rapporteur, M. Lambret; 3. section de l'éducation physique et de plein air, président rapporteur, M. Capra; 4. section de l'hygiène et des sanatoria, président rapporteur, M. Vancauwenberghe fils; 5. section de la gymnastique, président rapporteur, M. Wachmar; 6. section des habitations à bon marché, président rapporteur, M. Davaine; 7. section de la mutualité et des pupilles de la nation, président rapporteur, M. Terquem; 8. section des œuvres de guerre, anciens combattants et mutilés, président rapporteur, M. Balavoine; 9. section de l'enseignement technique, président rapporteur, M. Dement; 10. section des œuvres relatives à l'invasion, président rapporteur, M. René Wibaut; 11. section de l'Institut Pasteur, présidents rapporteurs, MM. le docteur Calmette.

L'assemblée a ensuite désignée : 1° la commission des finances; ont été nommés : MM. Dupont, Glorieux, Wachmar, Ledue et Nicolle; 2. la commission de l'organisation matérielle, dont feront partie MM. Vanlaton, Guelton, Dupin et Mlle Delagrange.

En fin de réunion, l'assemblée a décidé de faire appel à toutes les communes du Nord pour prendre part à cette exposition qui aura un caractère fédéral et la subventionner.

L'Affaire des sacs est dans le sac

AU SUIVANT DE CES MESSIEURS !

Après passé la nuit au commissariat central, Isidore Lévy, dont nous avons annoncé l'arrestation dans notre numéro paru mercredi matin, a dû subir les formalités du service anthropométrique.

Sans dire un mot, il se laissa photographier par l'agent délégué à ce travail et subit sans protester la prise de ses empreintes digitales, et les opérations de mensuration d'usage. Celles-ci terminées, Isidore Lévy fut dirigé vers le parquet, où il arriva en voiture de place, vers 9 heures et demie.

Comme Lamblin, l'inculpé fut immédiatement écroué à la maison d'arrêt.

On sait que deux mandats d'arrêt sur les quatre lancés par M. le juge d'instruction Gobert, à propos de l'affaire des « sacs à terre », n'ont pas encore été mis à exécution. Mais il est probable que cela ne tardera pas.

Les opérations du Conseil de Revision

Hier, ont eu lieu, à Lille, à l'Hôtel des Canonniers Sédentaires, les opérations du Conseil de révision, pour les appelés de la classe 21 du canton Nord, et pour les ajournés des classes 18, 19, 20, des huit cantons.

Les opérations ont commencé à 9 heures du matin, sous la présidence de M. E. Régnier, vice-président du Conseil de Préfecture, assisté de MM. Scalbert, conseiller général, le colonel Raoult, directeur du génie; le colonel Chapelle, commandant du recrutement; Créton, adjoint au maire de Lille, et Hentgès, maire d'Hellemmes.

Deux médecins désignés par le général commandant le corps d'armée, ont procédé à l'examen des jeunes conscrits.

Dans la matinée, 374 jeunes gens, parmi lesquels 230 ajournés et par conséquent 144 appartenant seulement à la classe 1921, ont été examinés.

L'après-midi, les opérations ont été reprises avec le même conseil, à l'exception de MM. Scalbert et Dennequin, remplacés par MM. Crépy-Saint-Léger, conseiller général, et Schapelynck, conseiller d'arrondissement.

340 jeunes gens, appartenant tous à la classe 1921, ont été examinés.

Les résultats de ce conseil de révision ont été supérieurs à ceux des autres années. La constitution physique de la jeunesse semble être en sensible progrès; 10 pour cent à peine des conscrits ont été ajournés ou exemptés.

Détail curieux : une grande partie des jeunes gens ont manifesté le désir de faire leur service dans les arsenaux de la marine. Or, le service des arsenaux de la marine est assuré par des ouvriers civils.

Il ne pourra donc être tenu aucune compte de ces demandes.

LES ROIS DU VOLANT

Place du Théâtre, mardi vers 19 heures 30, l'auto pilotée par M. Alexandre Blomart, au service de M. Dourlens, industriel à Bruay (Pas-de-Calais), a heurté une voiture attelée d'un cheval appartenant à M. Morel, conducteur de viande, 105, rue Saint-André.

Heureusement, cette collision s'est bornée à des dégâts matériels.

L'auto tenait sa gauche et n'était pas éclairée, d'où procès-verbal à l'encontre du chauffeur !

Le drame de la Rue Nationale

L'INCULPÉE VA ETRE REMISE EN LIBERTÉ PROVISOIRE

Nous avons relaté la scène dramatique qui se déroula, il y a une dizaine de jours, en plein rue Nationale, vers 8 heures du matin. Mme D..., séparée, de fait, de son mari, révolvérisa Mlle Berthe Despretz, 30 ans, qu'elle présumait être l'amie de son époux.

Atteinte assez grièvement à la poitrine, Mlle Despretz fut transportée dans une maison de santé. Aujourd'hui, elle est complètement hors de danger.

En conséquence, M. Glorian, juge d'instruction chargé de cette affaire, a signé en faveur de Mme D... une ordonnance de mise en liberté provisoire. Ceci s'imposait d'autant plus que l'inculpée se trouve dans un état de santé très précaire.

La partie civile n'ayant pas fait opposition à cette mesure, celle-ci sera vraisemblablement mise à exécution aujourd'hui, dans la matinée.

AMITIES CONJUGALES

Au cours d'une vive discussion qu'elle eût avec son mari, Mme Gabrielle Leroy, demeurant 92, rue du Marché, reçut de celui-ci un tel coup de chaise sur la tête qu'elle fut assez grièvement blessée au cuir chevelu. On a dû la transporter à l'hôpital de la Charité.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE A M. EMILE REGNIER

A l'occasion de la récente promotion de M. Emile Régnier, le distingué vice-président du Conseil de Préfecture dans l'ordre de la Légion d'Honneur, ses amis, collègues et collaborateurs pendant l'occupation allemande lui ont remis un artistique souvenir en orfèvrerie d'argent.

M. Emile Régnier s'est montré très touché de cette délicate attention à laquelle avait tenu à s'associer M. Armand Nandin, préfet du Nord.

RÈGLES DOULOUREUSES (RETARD, MIGRAINES, RETOUR D'AGE, etc.) GUÉRIES PAR LE TRISTYL-NOYON
Toutes Pharmacies ou franco contre mandat 4 f. 40 aux Laboratoires H. Noyon, Roubaix, Rens^ts gr.

Un Article de première nécessité

La Margarine

Bien des personnes ignorent ce produit, d'autres qui en ont entendu parler restent influencées par les racontars de gens intéressés à empêcher sa diffusion ; d'autres encore en ont essayé, mais ont employé une margarine inférieure; mais aujourd'hui que le beurre atteint des prix inabordables à la plupart des ménages, il est nécessaire que les ménagères sachent que la bonne margarine (la Margarine « Astra » par exemple) le remplace avantageusement.

Le progrès industriel a remplacé la nature au lieu de tirer de l'animal nourricier seulement les molécules graisseux qui constituent la crème du lait, le fabricant utilise les réserves qui, chez la laitière, servaient à l'enrichissement du lait journellement produit ; et avec cet extrait naturel appelé oléo-margarine, mis en fermentation avec du lait, de la crème, du beurre et les meilleures huiles végétales, — de même que pour faire le beurre on met la crème en fermentation, — il reconstitue par le baratage comme pour le beurre, un aliment dont on a essayé d'enrayer la consommation parce qu'il ressemble trop au beurre.

On ne comprend pas d'ailleurs pourquoi, et dans quels intérêts, la margarine n'atteint pas en France la consommation énorme des autres pays, alors que notre bétail est de premier ordre ; la margarine de bonne fabrication est aussi nutritive et digestive que le beurre, elle donne, à poids égal, plus de produits utiles et coûte beaucoup moins cher. Il fallait pour la faire connaître une période de vie chère comme celle que nous subissons.

Dans un prochain article nous donnerons les détails de la fabrication de la margarine que nous communiquerons les propriétaires de la grande marque française « Astra », dont les produits sont si réputés parmi les connaisseurs.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

BAL. — La Société Chorale l'Amicale de Saint-André, offrira à ses membres actifs et honoraires, le dimanche 30 janvier, à 8 heures, un bal privé, dans sa salle des Fêtes, 95, rue de Lille.

MONS-EN-BARŒUL

AU FEU ! — Mercredi matin, vers 3 h. 30 du matin, un incendie s'est déclaré rue Gutenberg, 41 dans un estaminet tenu par Mme Jeanne Deconnaux.

Le feu a été promptement circonscrit par les pompiers de Lille qui s'étaient rapidement rendus sur les lieux. A 4 heures tout danger était écarté.

On ignore les causes du sinistre.

MARAIS-DE-LOMME CHEZ LES BLANCHISSEURS

Le syndicat des blanchisseurs de l'arrondissement de Lille, dans son assemblée du 25 janvier, a voté l'ordre du jour suivant :

« Attendu que les salariés, s'ils sont domiciliés à Paris ou dans la banlieue, ne seront assujettis à l'impôt sur les salaires que si leurs revenus qu'ils tirent de leur fonction ou de leur emploi, dépassent le minimum fixé par la loi, soit : 6.000 francs.

» Considérant que le coût de la vie est plus élevé à Lille, Roubaix, Tourcoing et dans les villes environnantes qu'à Paris et dans la banlieue ; émet le vœu, à l'unanimité, qu'un minimum unique de 6.000 francs soit la base de départ de l'impôt sur les salaires.

LOOS

IL ALLAIT UN PEU FORT ! — Plusieurs plaintes en abus de confiance et détournements ont de nouveau été déposées au Commissariat de police contre le nommé Maurice S..., 20 ans, plombier, demeurant actuellement à Haubourdin et précédemment à Loos.

Arrêté et conduit au parquet L..., a été laissé en liberté provisoire.

AUX CONTRIBUABLES. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie à la disposition des contribuables pour renseignements et réclamations les 2e et 4e vendredis de chaque mois de 5 à 7 heures du soir.

SECLIN

LES VAUTOURS. — Un ouvrier électricien, arrivé depuis peu dans la ville, avec sa femme et ses quatre enfants en bas-âge, trouva, après bien des recherches, une modeste chambre garnie à louer chez la dame Vanschoole. La quinzaine écoulée on lui réclama la somme de 120 fr.

Après de nouvelles recherches, cet ouvrier loua deux chambres garnies, presque inhabitables, chez un sieur Duriez Gustave, qui fixa le prix de location à 120 francs par mois.

Or, ce Duriez avait lui-même, en location cet immeuble, pour la somme de 20 francs par mois, que d'ailleurs il avait... omis de payer depuis 18 mois.

Ces deux vautours ont récolté chacun un procès-verbal pour spéculation illicite sur les loyers.

Espérons que le Tribunal Correctionnel ne les vatera pas.

HAZEBROUCK

LES EXPLOITS D'UNE JEUNE SERVANTE

La police recherche actuellement une jeune servante, Emma Thierigny, qui, dimanche, profitant de l'absence de ses patrons, M. et Mme Omer Nevejan, négociant rue Neuve, leur dérobe une somme d'environ 6.000 francs, deux reconnaissances, l'une de 2.000 et l'autre de 1.000 francs et une certaine quantité de linge.

Dès que la plainte fut portée, on apprit que Emma Thorigny se trouvait déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt pour un premier vol qualifié commis à Boulogne-sur-Mer, en septembre 1920.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBDOUCK

BAILLEUL

SOCIÉTÉ COOPERATIVE DE RECONSTITUTION DE BAILLEUL. — Sous cette dénomination, vient de se constituer une société qui a pour objet les opérations relatives à la reconstruction des immeubles endommagés par fait de guerre dans la commune de Bailleul.

Le siège est à Bailleul, 156, rue de la Gare. Les premiers administrateurs sont : MM. Dumez, Henri Devos, Elie Deburgrave, Jérôme Fichereulle, Jules Seingier, Camille Lotthé, Jérôme Reveilli, Eugène Flahault, Pascal Rauwel, Eugène Leonclaeys, Hubert Flahault, Désiré Deweer, Emile Hindrick.

DUNKERQUE

LES SCANDALES de la GARE de DUNKERQUE

Une nouvelle inculpation est relevée à la charge de M. Lengrand le chef de gare inculpé comme on sait de nombreux détournement de charbon. Il est aujourd'hui prévenu en outre des vols qui ont amené son arrestation d'avoir volé une caisse de cigares au préjudice du ravitaillement américain.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 7

LES DEUX GAMINES

Grand Ciné-Roman en 12 épisodes

De Louis FEUILLADE

Adapté par Paul CARTOUX

FILM GAUMONT

PREMIER ÉPISODE

FLEUR DE PARIS

Soudain rappelée à la réalité par la voix aigre de la maîtresse, Ginette s'aperçut que le pauvre René ignorait combien font cinq fois huit... », sans réfléchir et de bon cœur, elle souffla : « quarante ».

René répéta « quarante ». Mais ce fut un épouvantable scandale.

— Pourquoi souffliez-vous à René ? hurla la Bénazer.

— Parce qu'il ne sait pas...

— Mensonge !... Oui, mensonge, mademoiselle. C'est par orgueil, par ostentation, pour faire étalage de votre petit savoir... A moins que ce ne soit pour humilier votre petit cousin.

A quoi eût servi une réponse ? Ginette écoutait ce flux de paroles mauvaises et des larmes lui vinrent aux yeux.

— Cabotine ! lança la Bénazer, qui voulut encore plus vexer la pauvre enfant, et ajouta : « Cabotine, comme votre mère ! »

Cette perfidie était de trop. Ginette se leva, brusquement et devant les trois enfants effrayés de sa révolte, elle cria :

— Je vous défends d'insulter maman qui est morte ».

Elle avait dit cela simplement, mais si fort, que M. Bertal, qui était dans une pièce voisine, entr'ouvrit la porte.

— Qu'est-ce qui se passe donc ? demanda-t-il.

La Bénazer allait répondre à sa façon, quand Ginette s'interposa et dit d'une voix qui tremblait :

— Grand-père, elle a appelé mère : « cabotine »... et c'est aujourd'hui précisément la fête de maman...

La pauvre petite n'en put dire davantage, elle sanglotait.

M. Bertal se rendit compte que, maladroitement, avec intention peut-être,